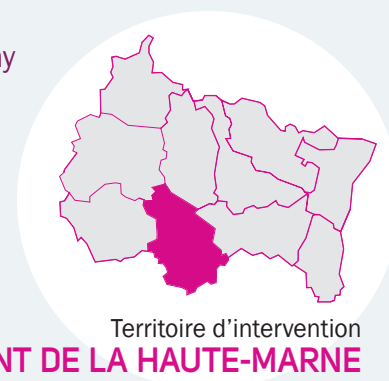


DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-MARNE



DDT de la Haute-Marne
82 rue du Commandant Hugueny
CS 92087
52 903 Chaumont Cedex 9
03 25 30 79 79
ddt@haute-marne.gouv.fr
► www.haute-marne.gouv.fr



La DDT favorise et met en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables impulsées par le gouvernement, en veillant aux équilibres entre espaces urbains et ruraux, avec une approche transversale des politiques dont elle a la charge.

Le bureau aménagement a en charge le développement des énergies renouvelables, l'accompagnement des grands projets de développement, l'élaboration des porter à connaissance et le rôle de personne publique associée dans l'élaboration des documents d'urbanisme, l'élaboration des avis de l'État préalables au lancement des enquêtes publiques. Il contribue à l'animation de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Il instruit également les dossiers d'autorisations d'exploitation commerciale et rapporte les dossiers en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).
Contact sur ces missions : ddt-ssa-ba@haute-marne.gouv.fr

Le bureau des études a, quant à lui, en charge l'animation d'actions partenariales en matière de connaissance du territoire, la mise en œuvre et l'animation des outils d'observation, la définition de la politique interne en matière d'études, l'animation et la conduite d'études en lien avec les politiques sectorielles, la production d'études et de diagnostics de territoires, la participation à la définition des enjeux de l'État dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement durable.
Contact sur ces missions : ddt-ssa-be@haute-marne.gouv.fr

Le service habitat et construction construit la posture de l'État et la porte dans les démarches de projets de planification, en apportant un appui aux collectivités : revitalisation des centres-bourgs, ville durable et écoquartiers.
Contact sur ces missions : ddt-shc@haute-marne.gouv.fr

Habitat et construction
Études et connaissances
Approche urbanisme durable
Foncier

Missions

Conseil

Instruction

Animation

Service de l'État

Le contexte de la planification territoriale

La DDT 52 a mobilisé les collectivités pour engager des projets de SCoT et PLU intercommunaux, avec l'entrée en vigueur de l'urbanisation limitée et au regard du contexte démographique et d'artificialisation des sols du département.

En 2016, trois élaborations de SCoT ont été engagées par le Syndicat mixte du Nord Haute-Marne, le Syndicat mixte du Pays de Chaumont et le PETR du Pays de Langres, couvrant l'ensemble du département. Parallèlement, 9 PLUi ont été prescrits, dont un avec un volet déplacement et deux avec un volet habitat.

Référentiel des paysages

La DDT a impulsé la réalisation d'un référentiel des paysages pour la Haute-Marne, avec l'aide de partenaires réunis dans un comité de pilotage. Ce référentiel, en définissant les valeurs paysagères, les enjeux et des pistes d'actions, contribue à la construction d'une culture partagée en matière de paysage et apporte aux acteurs impliqués une aide dans leurs missions régaliennes ou de conseil.

Typologie de l'occupation des sols et portrait de territoires

Dans un contexte d'artificialisation progressive des espaces naturels, agricoles et forestiers haut-marnais, la DDT a souhaité approfondir ses connaissances concernant les phénomènes susceptibles de consommer le foncier. Cette démarche prend la forme d'une étude visant à caractériser l'impact de l'urbanisation, à la fois résidentielle et économique, sur les surfaces agricoles, naturelles et forestières.

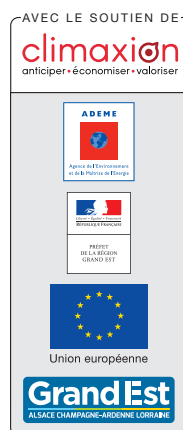
Par ailleurs, un portrait de territoires est en cours d'élaboration par les services de la DDT, avec pour objectif de rassembler des données dans plusieurs domaines tels que la démographie, l'emploi, les équipements..., afin de dresser un état des lieux et d'identifier les dynamiques en cours. Plusieurs partenaires institutionnels (INSEE, CCI, etc..) ont été sollicités afin de réaliser ce projet.

La revitalisation des centres-bourgs de Joinville et de Langres

Il s'agit de projets globaux qui mobilisent à la fois la commune et la communauté de communes, pour porter simultanément plusieurs composantes de l'action publique (aménagement, habitat, espaces et équipements publics, commerces, culture, développement économique) et ainsi créer un effet levier et d'entraînement, à même de redonner vie et attractivité au territoire. La DDT 52 a apporté son concours à l'élaboration des projets ainsi qu'à leur suivi.



Cette fiche fait partie de la **Boîte à Outils de l'urbanisme durable**, éditée par l'ARCAD, Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables en Champagne-Ardenne. Retrouvez l'ensemble des fiches sur www.arcad-ca.fr



Et le soutien
de ses adhérents

BP 20099
105 rue Denis Mougeot
52103 Saint-Dizier cedex
Tel : 03 25 94 41 18
fax : 03 25 94 40 68
info@arcad-ca.fr